



Compte rendu



Rapport d'activité

Dix années déjà. Je propose d'en établir un bilan rapide avant de m'attarder davantage sur l'année 2016 et nos perspectives pour la suite. Quels sont les points négatifs ? Le nombre d'adhérents, au fil des ans, a décliné ; nous sommes à peu près une centaine à l'heure actuelle. Nous avons diminué le tirage de la revue, cinq cents exemplaires au départ, alors que nous étions subventionnés par l'Île-de-France, puis 350, et désormais deux cents, ce qui s'avère raisonnable. Nous ne bénéficions plus de subventions.

Quels sont les points positifs ? Les adhérents qui demeurent sont fidèles et soutiennent l'association par leur cotisation et leur acquisition des publications. La revue bénéficie d'un succès d'estime. Nous participons régulièrement au Salon de la revue depuis la création de *Peut-être* en 2010, ce qui nous a valu des contacts avec d'autres associations et des contributions originales, de la part des associations Fondane, Camus et Romain Rolland, notamment. La politique d'ouverture que nous avons adoptée nous permet de trouver sans cesse de nouveaux débouchés et de faire connaître et apprécier l'œuvre de Claude Vigée par des gens qui l'auraient peut-être ignorée. Je tiens également à ce que les membres de l'association puissent s'impliquer dans ses activités. Nous nous connaissons mieux qu'il y a dix ans et pouvons parler souvent de relations amicales.

Les deux colloques que nous avons organisés furent une application des deux principes que je viens d'énoncer. Nous avons organisé avec la Société Benjamin Fondane un colloque comparatif engageant les deux associations. Des membres des deux sociétés ont participé. Dans le second colloque, « Tu dis pour naître », de nombreux membres de l'association ont exprimé leur sensibilité à l'œuvre de Claude. A chaque fois, ces rencontres furent suivies de la publication des actes, chez Champion et dans le cadre de la revue.

Un autre colloque fut organisé à l'Université de Nanterre par Sylvie Parizet ; les actes furent financés par l'association à hauteur de 2000 euros, versés aux éditions du Cerf.

Conclusion : pour les gens qui s'intéressent à la question, l'association existe. Je fais toujours annoncer dans *Le Monde* notre après-midi poétique. La revue se trouve dans deux librairies parisiennes, L'Œil Ecoute et Compagnie, ainsi qu'une autre, à Lagny, où les Cahiers se vendent régulièrement. Nos diffuseurs nous avaient permis d'organiser un hommage à Claude Vigée à la Halle Saint-Pierre et nous assurons régulièrement des présentations de nos publications en librairie.

Venons-en plus précisément à l'année 2016. Le numéro 7 de la revue, c'est-à-dire les actes du colloque « Tu dis pour naître », s'est bien diffusé parmi les abonnés, moins bien en librairie. J'ai effectué un service de presse conséquent à la suite du Grand Prix de la poésie attribué à Claude. Il s'ensuit qu'au moment du Salon de la Revue, les quarante exemplaires confiés à nos diffuseurs nous ont manqué. Je leur ai demandé de bien vouloir passer aux Blancs-Manteaux nous rendre les invendus, mais ils ne l'ont pas fait. Ils me proposaient de passer la veille à Paris pour les récupérer. Il en aurait été de même cette année pour le Cahier n° 4 et *Peut-être* n° 8. J'ai donc suspendu notre contrat en expliquant que nous ne faisons plus imprimer suffisamment d'exemplaires pour leur en confier. Cela nous permet une économie de 150 euros, mais la raison n'est pas là. C'est vraiment le nombre restreint des tirages et le peu de ventes de ce côté-là qui a motivé cette décision. J'ajoute que nos publications sont annoncées sur Dilicom, réseau auquel les libraires sont abonnés. Il suffit aux libraires de m'envoyer un courriel et je leur fais parvenir l'ouvrage. C'est arrivé quelquefois avec des librairies parisiennes, souvent avec des librairies de province, notamment pour *Pluie de noix*, cahier n° 3, qui fut un succès.

La publication du Cahier n° 4, *Un coup de Bible dans la philosophie* d'Henri Meschonnic, a bénéficié d'un certain écho et Guillaume d'Enfert, désormais membre de l'association, nous a proposé une soirée de présentation, le jeudi 30 mars 2017, à la librairie L'Œil Ecoute, à partir de 18 heures 30. J'ai pris contact avec Marc de Launay, qui fut à l'origine de la première édition, chez Bayard, et il a accepté de se joindre à nous, – nous, c'est-à-dire Régine Blais et moi. La librairie Compagnie en a vendu cinq exemplaires entre septembre et janvier ; je leur en ai confié six exemplaires supplémentaires.

Le numéro 8 reçoit un bon accueil chez L'Œil Ecoute. Une note de lecture de Michèle Duclos sera publiée dans *Poésie/Première*. Au fil des ans, nous avons obtenu des articles sur la revue dans plusieurs magazines, *Europe*, *La Quinzaine littéraire*, *Le Matricule des Anges*, les *Cahiers Bernard Lazare*, notamment. Nous sommes sur le site d'*Enl'ennes*.

Désormais, il nous faut compter sur nous-mêmes, cotisations et abonnements, ainsi que sur les ventes en librairie, pour nous financer, puisque nous ne pouvons plus obtenir d'aide, ni de l'Île-de-France, ni du C.N.L. Pour l'instant, nous allons le voir, les comptes sont en équilibre.

Quelles sont nos perspectives ?

Compte tenu du fait que les poésies complètes de Claude Vigée, publiées en 2008, et donc incomplètes, ne sont plus disponibles, il nous semble important d'en assurer la publication, – puisque Points Seuil, éditeur de l'anthologie de 2013, ne souhaite pas le faire –, et ceci dans le prochain numéro de la revue, le n° 9, ainsi que dans le Cahier n° 5, en janvier et en septembre 2018, donc. Nous réservons *Les orties noires* et *Le Feu d'une nuit d'hiver* au Cahier, en version bilingue, et le reste, au n° 8. J'ai rassemblé tous les poèmes, de 1939 à 2015. Nous pourrions republier les poèmes de jeunesse dans le n° 10, en janvier 2019. Nous prévoyons également, dans ce numéro 10, un dossier sur les poètes alsaciens dialectophones, sous la direction de Martine Blanché.

J'ai repris des poèmes en prose qui ne se trouvaient pas dans l'édition de 2008. Cette édition devrait donc être plus complète. J'ai écrit une brève préface, synthétique. Pour l'instant, je ne sais si nous aurons un ou deux volumes. Il faut tenir compte des contraintes de la poste. Je verrai à la composition.

Par la suite, à l'occasion de cette publication, nous pourrions envisager des rencontres autour de l'œuvre de Claude Vigée, mais nous n'en sommes pas là pour l'instant. Je peux vous dire que Claude est très content de ce projet.

Il nous faut aujourd'hui procéder à l'élection du bureau. Nous avons commencé, en 2007, à trois, puisque la personne qui devait assumer les fonctions de trésorier n'a jamais assisté à une réunion de bureau. Heidi Traendlin a ensuite assumé cette fonction, dont elle souhaite être relevée. Je lui ai donc proposé de devenir vice-présidente, puisque voici quelque temps, ces dernières cinq années, si je me souviens bien, que nous nous trouvons de nouveau trois, Sylvie Parizet ayant été accaparée à d'autres tâches. Au dernier bureau, nous avons donc établi la proposition suivante : Jean-François Chiantaretto, secrétaire ; Heidi Traendlin, vice-présidente ; moi-même présidente. Un peu avant Noël, j'ai reçu, avec son renouvellement d'adhésion, une lettre de Sylvie Parizet, me disant qu'elle voulait continuer à être vice-présidente. Nous lui avons écrit l'année précédente et la lettre était demeurée sans réponse. J'en ai discuté avec Claude, Heidi et Jean-François et nous sommes tous les quatre parvenus à la décision exprimée dans la lettre suivante, dont j'ai gardé copie, car ces situations sont très délicates et embarrassantes. Nous n'avons pas reçu de réponse.

Chalifert, le 23 décembre 2016

Chère Sylvie,

nous avons discuté, Claude, Heidi, Jean-François et moi du vœu que tu exprimais dans ta dernière lettre. Nous pensons qu'il serait mieux que tu aies la liberté de participer à l'association sans la contrainte que représente la participation au bureau. Tu peux te joindre à nous au Salon de la Revue, lors des assemblées et des après-midi poétiques, y participer avec une contribution et écrire pour la revue. Les tâches à accomplir sont légion !

Nous proposerons au vote de l'assemblée le 11 mars le bureau suivant (liste ci-dessus). Il est bien évident que si tu souhaites te présenter, rien ne t'en empêche. La décision incombe à l'assemblée générale. Tout membre à jour de sa cotisation peut se proposer pour n'importe quelle besogne.

Passe de bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2017.

(Signature)

Conclusion : si quelqu'un veut se présenter à une fonction au sein du bureau, et notamment comme trésorier, il est bienvenu. La tâche consiste plutôt à vérifier les comptes qu'à les faire, puisque j'inscris dépenses et recettes au fur et à mesure. Comme j'engage les dépenses, il faut que je sache exactement ce dont nous disposons.

Je remercie ceux qui nous aident au Salon de la revue. Nous constituons maintenant une petite équipe, Beryl Cathelineau, Nicolas Class, qui vient de Metz, Brigitte Thiéblin, Heidi Traendlin et Jacques Anglarès, et nous, Guy et moi. Nous nous retrouvons avec Eric de Lussy, de la Société Fondane, et d'autres. Une crainte se profile néanmoins : j'ai lu par deux fois dans *Le Monde* que le quatrième arrondissement ne serait plus accessible à la circulation automobile dès 2017. J'ai écrit à André Chabin, lui demandant si nous bénéficierions d'un laissez-passer, mais je n'ai pas encore de réponse. Cela peut s'avérer un obstacle à notre participation.

Pour ce qui est de nos après-midi, il sera sans doute possible encore de tenir à Censier celle de mars 2018, mais il est question d'un déménagement de l'université sur un autre site, à Picpus. Je ne sais où en sont les travaux. Nous verrons. Faites bien attention à l'adresse sur l'invitation.

Rapport financier

Si vous considérez les chiffres, le poste principal de dépense est l'imprimerie, notamment cette année puisque le Cahier n° 4 est plus épais que les précédents, même si je l'ai réduit, à la composition, par rapport à l'édition originale de chez Bayard. J'ai payé l'impression du numéro 8 en décembre, mais le chèque ne fut tiré qu'en janvier. Nous avons une bonne relation avec notre imprimeur, ce qui est important.

La deuxième dépense conséquente tient aux frais postaux, qui n'arrêtent pas d'augmenter. De surcroît, la contrainte à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, le fait que le pli ne doit pas dépasser trois centimètres, pèse.

Le budget publicité compte aussi. Pour ce qui est de la photocopie, nous avons vécu sur l'abonnement pour 2016. Je l'ai renouvelé en février, pour la couleur.

Pour ce qui est des recettes, les cotisations et abonnements viennent en premier, mais les rentrées font aussi apparaître des ventes de la revue à des particuliers, des ventes en librairie ainsi qu'à quelques bibliothèques. Petit à petit, nous nous faisons connaître.

J'ai réussi à mettre mille euros sur le Livret A, dont le solde, en janvier 2017, se montait à 10 534, 56 euros, y compris la rémunération, en 2016, de 75, 96 euros. Quand même ! Nous disposons d'une marge de manœuvre afin de poursuivre nos activités, mais notre responsabilité à tous est engagée si nous voulons persévérer dans notre être, pour le dire philosophiquement.

Je sou mets ces deux rapports à vos remarques et questionnements. Comme chaque année, je vous prie de signer la feuille en indiquant si vous approuvez ou non. Nous allons également passer au vote du nouveau bureau.

Anne Mounic
Chalifert, 18 et 20 février 2017.

Mme Rinckenberger prend la parole, car elle représente le maire de Bischwiller, qui n'a pas oublié Claude Vigée. Il n'est effectivement pas question de procuration, puisque la mairie de Bischwiller n'est pas membre de l'association. Un courrier a été remis à Claudine Singer de sorte qu'elle le lise à son père. Nous le recevons, grâce à Alfred Dott, au moment de composer ce compte rendu.

Cher Claude Vigée,

Le printemps se lève sur cette ville qui vous tient tant à cœur. Après les charmes d'un hiver comme vous le connaissiez à l'époque, dans un Ried engivré, la ville baigne, au moment où mes pensées sont à vous, dans un soleil radieux.

Radieuse notre ville l'est de plus en plus – radieuse dans ses diversités et riche de ses cultures qui se mêlent dans la fraternité.

Mes meilleurs vœux sont pour vous, mes regrets aussi de n'avoir l'occasion de pouvoir vous rencontrer et d'échanger sur notre volonté partagée de construire un monde plus humain.

Bien à vous,
Jean-Luc Netzer

A ce propos, j'ai oublié de préciser que le courrier qu'il me fut conseillé d'adresser au maire et au conseil municipal de Bischwiller en vue d'une possible subvention au nom de l'association n'a pas reçu de réponse. Les budgets municipaux ne sont pas élastiques de nos jours. La médiathèque Claude Vigée a acquis quelques-unes de nos publications. Le contact demeure irrégulier.

Claudine Singer intervient pour remercier l'association de ce qu'elle fait pour l'œuvre de son père.

Nous passons au vote pour le bureau, élu à l'unanimité des présents et représentés.
Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Membres présents : 19

Membres représentés : 34

Membres à jour de leur cotisation et membres de droit (4) : 78

Chalifert, le 13 mars 2017.
A.M.



Comptes 2016

Recettes

Banque le 6 janvier 2016
Cotisation
1 chèque
15 euros

Banque le 13 janvier
Cotisations et abonnements
3 chèques
60 euros

Banque le 20 janvier
Achat Peut-être, cotisation et abonnement :
2 chèques
80 euros

Banque le 27 janvier 16
Cotisation et abonnement
Un chèque
30 euros

Virements janvier
Ecume des Pages
32 euros

Sélestat
25 euros

Cotisation, abonnement
45 euros

Janvier 2016 : 287 euros

Banque le 5.2.16
Cotisation, abonnement, Spire
1 chèque
40 euros

Banque le 10.2.16
Cotisations, abonnements
4 chèques
110 euros

Banque le 17 février 16
Cotisations, abonnements, libraire
5 chèques
190 euros

Février 2016 : 340 euros

Banque le 2 mars 16
Cotisation, abonnement, libraires
3 chèques
135 euros

Banque le 9 mars 16
Abonnement
1 chèque
20 euros

Banque le 16 mars 2016

Dépenses

Poste

Le 29 janvier 2016
5 carnets de timbres verts
LP77243016000376
Chèque 7 205 375
42 euros

Le 10 février 16
10 carnets de timbres verts
LP77243016000514
Chèque 7205376
84 euros

Le 21 mars 2016
15 carnets de timbres verts
LP77243016000945
Chèque 7205379
126 euros

Le 22 septembre 16
Timbres envoi appel cotisation + livres
Facture LP77243016003492
Chèque 7 205 386
138 euros

Le 27 septembre 2016
Timbres
Facture LP77243016002543
Chèque 7 205 387
178 euros

Poste le 27 octobre 2016
Timbres
Facture LP77307016000486
Chèque 7 205 389
100, 80 euros

Poste le 3 novembre 2016
Timbres
Facture LP77307016000493
Chèque 7 205390
84 euros

Poste le 22 décembre
Timbres + envoi Ste Geneviève
Facture LP77243016003574
Chèque 7 205 394
132, 40 euros

Poste le 23 décembre 2016
Timbres
Facture LP77243016003608
Chèque 7 205 396
168 euros

Poste le 27 décembre 2016
Timbres
Facture LP77243016003633
Chèque 7 205 397
84 euros

Poste : 1137, 20 euros

6 chèques
Abonnements et cotisations
345 euros

Banque le 30 mars 2016
Cotisation
Un chèque
10 euros

3 mars virement Bischwiller
30 euros

Mars 2016 : 540 euros

Banque le 13 avril 2016
5 sentiers et 1 PE7 le 9 avril
5 chèques
100 euros

Avril 2016 : 100 euros

Banque le 11 mai 2016
Cotisation et abonnement
30 euros

Banque le 26.5.16
Abonnement médiathèque de Roubaix
30 euros

Mai 2016 : 60 euros

Banque le 18.6.16
Cotisations et abonnement
1 chèque
45 euros

Juin 2016 : 45 euros

Banque le 6 juillet 2016
Achat Peut-être
1 chèque
15 euros

Banque le 13.7.16
Achat Peut-être
1 chèque
15 euros

Banque le 20.7.2016
Achat Peut-être
1 chèque
50 euros

Banque le 27.7.16
Achat Peut-être et frais postaux
1 chèque
41, 80 euros

Juillet 2016 : 121, 80 euros

Banque le 10 août 2016
Achats Peut-être
1 chèque
61, 20 euros

Août 2016 : 61, 20 euros

Papeterie

Le 10 mars 16
Enveloppes Gibert
Facture 60040027791
Chèque 7 205 377
46, 48 euros

Le 20 juillet 2016
Enveloppes Plein Ciel Christmann
Facture 2222367
Chèque 7 205 384
23, 80 euros

29 septembre 2016
Gibert
Etiquettes et enveloppes
Facture 60100012854
Chèque 7 205 388
24, 30 euros

8 novembre 2016
Gibert
Enveloppes
Facture 60100013176
Chèque 7 205 391
15, 75 euros

17 novembre 2016
Gibert enveloppes
Facture 60100013279
Chèque n° 7205392
19, 16 euros

Papeterie : 129, 49 euros

Photocopie

Le 21 mars
Agrafage du compte rendu
SL70033
Chèque 7 205 378
30 euros

Photocopie : 30 euros

Publicité

Annonce Le Monde 4 et 5 mars 2016
Après-midi poétique
Facture R160305619
Chèque 7 205 380
309, 71 euros

Salon de la revue
8 mai 2016
Facture
Chèque 7 205 381
240 euros

9 juin 2016
1&1 Internet S.A.R.L.
Site Peut-être
Facture 202505773548
Chèque 7 205 383
45, 22 euros

Septembre : rien.

Banque le 7 octobre 2016
Cotisations et abonnements (PE8 et Cahier 4)
9 chèques
292 euros

Banque le 19 octobre 2016
Cotisations et abonnements + Salon de la revue
20 chèques
720 euros

Banque le 29 octobre 2016
Cotisations et abonnements
9 chèques
570 euros

Virement le 12 octobre 16
Cotisation et abonnement
30 euros

Octobre 2016 : 1612 euros

Banque le 9 novembre 2016
Cotisations et abonnements
3 chèques
60 euros

Banque le 19 novembre 2016
Cotisation et abonnement
1 chèque
50 euros

Banque le 26 novembre 2016
Cotisations
2 chèques
30 euros

Virements
Cotisations et abonnements
4.11
40 euros
30.11
65 euros

Novembre 2016 : 245 euros

Banque le 3 décembre 2016
Cotisation et abonnement
1 chèque
30 euros

Banque le 9 décembre 2016
Cotisations et abonnements
3 chèques
185 euros

Banque le 15 décembre 2016
Cotisations et abonnements
Librairie (Cahier 4)
3 chèques
104 euros

Banque le 22 décembre 2016
Bibliothèque Ste Geneviève Peut-être 8
1 chèque
25 euros

10 juin 2016
Cyberscribe Ltd
Facture 36-03-125
Chèque 7 205 384
193, 20 euros

10 décembre 2016
1&1 Internet S.A.R.L.
Site Peut-être
Facture 202506991361
Chèque 7 205 393
45,22 euros

Publicité : 833, 35 euros

Imprimerie
1.8.16 Trèfle
Un coup de Bible 225 ex.
Facture 201607020
Chèque 7 205 385
1665, 90 euros

23.12.16 trèfle
Peut-être n° 8 200 exemplaires
Facture 201612003
Chèque 7 205 395
1636, 19 euros
(report sur janvier 2017)

Imprimerie : 3302, 09 euros

Frais bancaires :

14.1.16 10, 57 euros
13.4.2016 : 10 euros
13.7.2016 : 10 euros
13.10.2016 : 10,50 euros

Frais bancaires : 41, 07 euros

Total des dépenses : 5473, 20 euros

Versement sur le Livret A le 16.4.2016
1000 euros

Total : 6473, 20 euros

Banque le 27 décembre 2016
Cotisation et abonnements
2 chèques
75 euros

Virement Cotisations et abonnements

200 euros

Décembre 2016 : 619 euros

Total : 4031 euros

Exercice déficitaire : - 2442, 20 euros (dont 1000 euros sur le Livret A.)

Solde au 31.12.2016 : 4470.80 euros
(chèque Imprimerie 7205395 ; 1636, 19 euros, non touché en décembre).

Livret A le 27.1.2017 : 10 534, 56 euros (rémunération 2016 : 75, 96 euros).

Comptes 2017

Recettes

Banque le 4.1.17
Adhésion et abonnements
1 chèque 165 euros

Banque le 11.1.17
Adhésion, abonnement et libraires
3 chèques
69 euros

Banque le 18 janvier 2017
Adhésions et abonnements
4 chèques
135 euros

Deux virements (libraires)
10, 50 et 17, 50 euros
Janvier : 397 euros

Banque le 1er février 2017
Abonnement et cotisation + libraire
2 chèques
65 euros

Banque le 22 février 2017
Abonnements et cotisations
7 chèques
285 euros

Banque le 3 mars 2017
Librairie Compagnie
1 chèque
81, 25 euros

Dépenses

Poste

18 janvier 17
Timbres
Facture LP77243017000215
Chèque 7 205 398
131, 40 euros

3 mars 2017
Timbres
Facture LP772430117000806
Chèque 9 943 971

Papeterie

1.2.17 Christmann Lagny
Enveloppes
Facture 2276808
Chèque 7 205 400
30 euros

Photocopies

1.2.17 Script-Laser
Abonnement couleur
Facture SL76481
Chèque 7 205 399
122, 50 euros

Solde créditeur en janvier : 3090, 21 euros.

Solde créditeur le 28 février : 3287, 71 euros

Après midi-poétique

Guillaume d'Enfert ouvre notre après-midi poétique avec une belle présentation de Louise Hervieu, que l'on peut aussi découvrir dans le n° 8 (janvier 2017) de *Peut-être*.

Louise Hervieu, une œuvre à l'ombre des poètes

L'argument suit deux lignes directrices, la beauté et le mal, et s'accompagne de photographies et de dessins. Claude Vigée est abondamment cité ainsi que Baudelaire.



Heidi Traendlin poursuit avec une fine analyse d'un poème de Claude Vigée qui lui tient à cœur : « Le bouleau dans la sapinière », prélude au *Feu d'une nuit d'hiver*.

Le bouleau dans la sapinière, poème-prélude du *Feu d'une nuit d'hiver*

Les arbres, nous le savons, occupent une place de choix dans l'œuvre poétique de Claude Vigée. Dans sa lecture, Beryl Cathelineau-Villatte insiste sur cet aspect et lit aussi, en accord avec lui et en hommage à Claude Vigée, deux poèmes de François Cheng, que nous remercions pour cette attention.



Alfred Dott lit quelques poèmes en dialecte. Je lui donne la réplique en français et ajoute, pour conclure, le Prélude, « L'éclat secret d'une musique », aux poèmes de *Danser vers l'abîme* (2004).

Nous nous retrouvons ensuite entre amis autour d'un verre pour des discussions en petits groupes. Notre « rendez-vous annuel », comme le formule l'une d'entre nous.



On retrouvera les deux contributions à cette après-midi dans le numéro 10 de *Peut-être* (janvier 2019). De la lecture de poèmes ont germé deux idées : Claudine Singer se propose de nous préparer une lecture des poèmes de son père pour notre après-midi de 2018. Il y aurait matière à une étude comparative des poèmes de François Cheng et de Claude Vigée. Beryl Cathelineau-Villatte pourrait s'en charger pour mars 2018 et le n° 10, ensuite.

En mars 2018, nous fêterons la parution de l'œuvre poétique. Lectures et contributions sur divers aspects de la poésie de Claude Vigée sont bienvenues. Me contacter.

Je remercie tous les participants et, plus particulièrement, ceux venus d'Alsace, de Lorraine ou d'Allemagne. J'espère que nous nous retrouverons aussi nombreux l'an prochain.

Chalifert, le 13 mars 2017.

A.M.



Deux dates à retenir :

Librairie L'Œil Écoute, 77, bld du Montparnasse, 75006 Paris
18 heures 30

Jeudi 23 mars 2017 : Rencontre autour de la parution de la correspondance d'André Spire avec Otokar Fischer, 1922-1938, A vous de cœur.

Jeudi 30 mars 2017 : Rencontre autour d'Un coup de Bible dans la philosophie d'Henri Meschonnic, avec Régine Blaug et Marc de Launay.

Librairie L' Œil Écoute

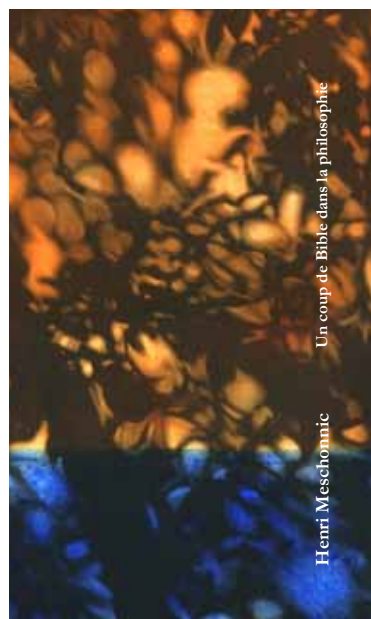


Henri Meschonnic

Un coup de Bible dans la philosophie

*Présentation de la nouvelle édition
en présence de Régine Blaug et Marc de Launay*

Jeudi 30 mars 2017
de 18 heures 30 à 20 heures.



77, bld du Montparnasse - 75006 Paris Tél. : 01 45 48 27 62
Métro et bus : Montparnasse.



Les photographies ont été prises par Alfred Dott et Guy Braun.